

Morceaux choisis de l'actualité d'un pays que son capitaine essaie de saborder

écrit par Denise | 9 juillet 2022



QUELQUES NOUVELLES :

– La réintégration des soignants non vaccinés n'est pas d'actualité confirme F Braun, nouveau ministre de la santé . Mais la suspension de cette obligation reste possible par décret .

Le nombre de soignants suspendus est de 12000 personnes. (ARS)

L'OBS

– Le 6 Juillet, Mediapart a gagné son procès contre l'Etat, suite à l'affaire Bénalla pour laquelle Médiapart avait divulgué des informations gênantes, en fait, toute l'affaire, et qui s'est vu infliger une perquisition, sur ordre du garde des sceaux . E Plenel a évoqué le droit à l'information . C'est une première .

– Le 26 Juin, à Sarcelles, une rixe entre Pakistanais et Afghans fait plusieurs blessés ; l'arrivée de la police a fait cesser l'affrontement . Ces individus vivent dans un squat.

Valeurs actuelles

– Deux héraultaises ont été condamnées par le tribunal correctionnel de Castres pour avoir traité sur Facebook les Harkis de traîtres et de collabos ! Nora et Saliha étaient poursuivies par l'association Génération Harkis installés à Castres ; de graves accusations et diffamation contre un corps constitué qui avaient ému la communauté Harkis et pieds noirs, venant de commentaires publiés en 2019 d'un homme d'affaires de Montpellier, à l'époque en campagne électorale . ("*Les Harkis ont tué des algériens !*") .

Les deux prévenues écopent d'une amende de 1000 € chacune, plus 800 € chacune pour préjudice moral, et 500 € pour les frais de justice. Des condamnations non frappées d'appel et donc définitives .

Pl D'armes .

– FR 3 diffusera un documentaire consacré au massacre d'Oran, le 5 Juillet 1962 .

Cette diffusion aura lieu le 5 SEPTEMBRE PROCHAIN A 23 H , (oui nous lisons bien 23 H !) , oeuvre audio visuelle réalisée par G.Marc BENAMOU et J.CH DENIAU : Oran, le massacre oublié . D'une durée de 52 ' , elle revient sur un des épisodes les plus sanglants de la guerre d'Algérie, où furent massacrés plus de 700 européens .Ce documentaire bénéficie de témoignages inédits à ce jour, et de présentation d'archives privées et publiques, incontestables .

La responsabilité des plus hautes personnalités de l' Etat français dans la non-assistance aux personnes en danger est clairement établie. Comme l'est la réponse à la question :pourquoi ce drame est-il resté depuis près de 60 ans, sans reconnaissance officielle ?

L .Kersauzie , Média Presse Info .

Denise